

PROGRAMME DE FORMATION

LE CCAG TIC

Durée : 2 jours

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la méthodologie des achats informatiques ;
- Maîtriser les dispositions du CCAG TIC ;
- Cerner les opérations de vérification du CCAG TIC (qualitative, quantitative, réception, ajournement, réfaction, rejet) ;
- Maîtriser la tierce maintenance applicative ;
- Maîtriser les opérations de vérification du CCAG TIC ;
- Définir et connaître le cas des prestations informatiques relevant de la propriété intellectuelle ;
- Identifier le mode opératoire proposé et sécuriser l'exécution de son marché d'informatique.

PROGRAMME PAR DEMI-JOURNEE

JOUR 1 PREMIERE DEMI-JOURNEE

Identifier des spécificités du domaine de l'informatique

La définition technique du besoin

L'évolution technologique des produits

La volatilité des prix des matériels

La nécessité d'un schéma directeur pour planifier certaines réalisations

Maîtriser la méthodologie des achats informatiques

Le choix de la procédure

La forme du marché

Le cahier des charges

Les autres pièces du dossier de consultation

Les prix applicables : les prix avec ou sans maintenance

Mesurer l'intérêt de l'Accord-cadre (AC) pour l'acquisition des matériels

Définition de l'AC, déroulement et procédures

Le formalisme de la remise en compétition et la conclusion des marchés

JOUR 1
DEUXIEME DEMI-JOURNEE

Analyser le tronc commun de définitions et de dispositions administratives issues de l'harmonisation des différents CCAG

Les notions de bon de commande et d'ordre de service
L'encadrement des modalités d'utilisation de données à caractère personnel
La notion de développement durable
La réparation des dommages
Les assurances
Les redondances réglementaires renvoyées vers le CMP
La prise en compte de la notion de dématérialisation
Les délais
Les pénalités
Les primes pour réalisation anticipée des prestations

Cerner les opérations de vérification

Qualitative : VA et VSR
Quantitative : reprise ou complément de livraison
Réception
Ajournement
Réfaction
Rejet

Identifier les garanties légales et contractuelles

Les garanties de conformité
Les garanties en cas de recours de tiers
Le cas spécifique des logiciels libres

JOUR 2
PREMIERE DEMI-JOURNEE

Optimiser la maintenance des matériels informatiques

Les différentes formules de maintenance
La rédaction d'un marché de maintenance
les caractéristiques
les étapes de la passation
les erreurs à éviter

Maîtriser la tierce maintenance applicative

Comparaison des offres
Particularités

LES PRESTATIONS INTELLECTUELLES DANS LES MARCHÉS INFORMATIQUES

La protection des logiciels

La définition des logiciels
Les caractéristiques du logiciel
Le problème de la protection des logiciels
Le contenu de la protection
Les aspects contractuels
La notion d'indisponibilité

JOUR 2
DEUXIEME DEMI-JOURNEE

Identifier le régime des droits de propriété intellectuelle relatif aux progiciels

La définition des progiciels

Les droits concédés

Les codes sources

Connaître le régime des protections des logiciels et les développements spécifiques

Les options de propriété

l'option A : droit du pouvoir adjudicateur d'utiliser les résultats pour ses besoins

l'option B : cession exclusive des droits du titulaire au pouvoir adjudicateur

La jurisprudence sur les logiciels spécifiques : problème de l'accès au code source

Maîtriser l'arrêt des prestations et la résiliation

L'arrêt des prestations et ses conséquences

Les modalités de résiliation

Les différents cas de résiliation

Les décomptes de résiliation

Les conséquences de la résiliation

Cas pratiques et études de cas proposés en alternance avec la partie théorique durant les 2 jours de formation.